



Seul le prononcé fait foi

**Discours de Valérie Pécresse,
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

**Campus numérique de l'Université européenne de Bretagne
13 avril 2011**

Mesdames et Messieurs,

En décidant de construire le premier campus numérique multi-sites en Europe, l'Université européenne de Bretagne s'est fixé il y a trois ans un objectif à la hauteur de ses ambitions : faire de l'éloignement de ses différents sites de formation et de recherche, non plus un handicap, mais un atout supplémentaire, en conciliant maillage territorial et unité du service public d'enseignement supérieur et de recherche à l'échelle de la région.

En faisant ainsi le choix de l'innovation, vous n'avez pas seulement effacé les distances et inventé la notion de Campus régional – ou, si l'on préfère, « d'Université en réseau » –, vous êtes entrés directement dans l'économie de la connaissance en imaginant de nouvelles pratiques en matière d'enseignement et de recherche à distance.

Le Campus numérique de l'Université européenne de Bretagne, ce n'est pas seulement un programme immobilier d'envergure, avec l'extension ou la réhabilitation de locaux existants et la construction de nouveaux bâtiments destinés aux équipements et aux activités liées à ces nouveaux usages, c'est une révolution au service de la réussite des étudiants, du développement régional et du rayonnement de vos établissements sur la scène internationale. C'est beaucoup plus, en un mot, qu'un simple campus prometteur, c'est l'image même de la nouvelle université, celle qui invente chaque jour de nouvelles synergies, de nouveaux partenariats, de nouvelles formes de travail collaboratif.

Vous avez défini quatre enjeux stratégiques : économique, avec l'accélération du transfert technologiques et le renforcement de la relation université-entreprise ; territorial, avec la structuration du PRES et l'internationalisation de la formation et de la recherche ; pédagogique, avec le développement de l'e-scolarité, la mutualisation de l'offre de formation et le développement de nouveaux usages au service de la réussite des étudiants ; écologique enfin, avec la réduction de l'empreinte carbone causée par les déplacements inter-campus.

Ce projet visionnaire, l'État et la Région l'ont soutenu en investissant chacun plus de 30 millions d'euros, le premier en finançant les bâtiments dans le cadre d'un partenariat public-privé, la seconde les équipements et les services – une somme à laquelle s'ajoutent encore 7 millions au titre du CPER. Ces crédits, je souhaite que vous les engagiez au plus vite, en lançant d'ici l'été l'avis d'appel à candidatures.

Les résultats de ce partenariat exemplaire sont déjà là, avec la connexion des trois premières salles de télé-présence immersive installées sur les sites de Rennes, Brest et Lorient. Dotées d'équipements ultramodernes, elles constituent la première pierre d'un véritable Campus virtuel au service de l'intelligence et de la créativité. Installées par la société Retis, PME d'Ille-et-Vilaine spécialisée dans la conception et l'intégration de solutions innovantes en communications, réseaux et câblages informatiques, elles abolissent les distances et rapprochent les hommes, répondant ainsi, avec les moyens de la science la plus moderne, à la vocation même de l'université.

Mais au-delà de ces salles immersives et de la vingtaine de dispositifs de télé-présence qui verront bientôt le jour dans vos établissements respectifs, le projet « UEB Campus », c'est aussi le développement de services numériques innovants tels que la web TV, les classes virtuelles ou encore les « serious games » qui permettront aux enseignants et aux chercheurs de tirer pleinement parti de ces nouvelles technologies ; c'est un programme ambitieux de formation des personnels, c'est, à terme, un basculement complet dans l'ère numérique pour les 72 000 étudiants, les 3 700 chercheurs et les 149 laboratoires de l'Université européenne de Bretagne, qui assure par ailleurs le pilotage de l'Université virtuelle « Environnement et développement durable », l'une des sept Universités numériques thématiques soutenues par le ministère au niveau national.

Ce choix du numérique participe, il faut le souligner, d'une stratégie de développement à l'échelle de la Région.

J'ai cité tout à l'heure la société Retis, mais l'UEB@CAMPUS, c'est aussi un réseau de fibres optiques à très haut débit de près de 900 km entre les principaux sites d'enseignement supérieur et de recherche de Rennes, Saint-Brieuc, Lannion, Brest, Quimper, Lorient et Vannes, financé à hauteur de 8 millions d'euros dans le cadre du CPER et raccordé au réseau national RENATER.

C'est le Pôle de compétitivité « Images et réseaux », centré sur le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'optique à la diffusion vidéo, ce sont les projets de recherche particulièrement prometteurs nés sur le sol breton autour de l'imagerie médicale, avec notamment la plateforme Pimatgi, ou dans le domaine spatial avec la station de réception satellitaire Vigisat à Brest.

Ce sont enfin les nombreux partenariats que l'Université européenne de Bretagne a tissés avec son environnement économique et qui, demain, serviront de point d'appui à la valorisation et au développement industriel des nouvelles technologies du numérique.

Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs, derrière ce projet de campus numérique, il y a une ambition plus grande encore, une ambition que nous partageons tous : faire de l'Université européenne de Bretagne le ferment de la compétitivité et du rayonnement de la région tout entière, abolir les distances et rapprocher les hommes, inventer enfin un nouveau modèle d'université, à la fois déployée sur un territoire et rassemblée autour d'une stratégie et d'un projet communs.

Cette ambition, vous l'avez placée au cœur de votre projet. Je tenais aujourd'hui à vous en remercier très sincèrement et très chaleureusement. Vous pouvez compter sur ma détermination et sur mon engagement à vos côtés pour aller plus loin encore sur cette voie.